

## **RAPPORT N° 330 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 9 AVRIL 2022**

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 2 au 9 avril 2022 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins cinq (5) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore également le cas d'un (1) militant du parti CNL qui a été enlevé par le responsable du SNR en province de Cibitoke.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans la matinée de dimanche 3 avril 2022, des agriculteurs qui se rendaient à leurs champs ont découvert deux corps d'hommes ligotés sur la 4<sup>ème</sup> transversale de la colline et zone de Ndava, commune de Buganda, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, les corps de ces hommes qui n'ont pas été identifiés dans la localité gisaient dans une mare de sang encore frais et étaient attachés à l'aide d'une corde. Ces corps ont été précipitamment enterrés le même jour sous les ordres de l'administrateur communal de Buganda et sans enquête préalable pour l'identification des victimes et des auteurs de ce double crime.

Les habitants proches du lieu du crime confirment avoir vu pendant la nuit un pickup du responsable du Service national de renseignement (SNR) à Cibitoke, colonel de police Ahmed Nabil Sindayigaya, qu'ils soupçonnent d'être l'auteur de ce double meurtre.

SOS-Torture Burundi dénonce le phénomène de corps sans vie de personnes tuées vraisemblablement par des agents des services de sécurité et abandonnées dans la nature, plus particulièrement en province de Cibitoke devenue un véritable cimetière. Elle demande des enquêtes indépendantes et impartiales pour identifier les auteurs de ces crimes et les traduire devant la justice, en vue de juguler ce phénomène criminel devenu endémique.

- Dans l'après-midi de dimanche 3 avril 2022, le Pasteur Salvator Nzambimana, représentant légal de l'EUSEBU (Eglise pour l'Unité du Saint-Esprit au Burundi) aux Etats-Unis d'Amérique, qui avait été grièvement blessé lors de l'attaque qui visait le Pasteur Jean Gordien Niyungeko (représentant légal de l'EUSEBU au Burundi) assassiné par balles dans la nuit de samedi 2 avril 2022 à son domicile situé dans la localité de Ruziba en mairie de Bujumbura, a succombé à ses blessures après avoir été admis dans un hôpital de la capitale commerciale Bujumbura.

SOS-Torture Burundi note que ce double assassinat s'inscrit dans un contexte de crise de leadership au sein de cette congrégation religieuse EUSEBU qui a éclaté depuis novembre 2021 et qui perdure.

- En date du 8 avril 2022, le corps sans vie en décomposition de Ferdinand Kabura a été découvert sur la colline de Murambi de la zone de Buruhukiro, en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Ferdinand Kabura est natif de la zone de Gasanda en commune et province de Bururi, au sud du Burundi. Les auteurs et les circonstances du crime n'ont pas été identifiés.

- Dans la journée de mercredi 6 avril 2022, le corps sans vie de Claver Nzeyimana, âgé de 56 ans, a été découvert dans une petite brousse proche de son domicile situé sur la colline de Kanyami de la commune de Kiganda, en province de Muramvya (centre du Burundi).

Selon des sources locales, le corps de la victime avait été décapité et amputé d'un bras. Les mobiles et les auteurs du crime n'ont pas été identifiés.

## 2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- En date du 7 avril 2022, un militant du parti CNL (congrès national pour la liberté) connu sous le nom de Richard Ntihabose a été enlevé au chef-lieu de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) par le responsable provincial du SNR (Service national de renseignement) dans cette province.

Selon des sources locales, le motif de son enlèvement n'est pas encore connu et les membres de sa famille l'ont cherché en vain dans tous les cachots de la province de Cibitoke.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.